**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DU CHUV ET DU MÉDECIN CANTONAL

## Contrôle médical recommandé aux personnes revenant d'Asie du Sud

**Le CHUV et le médecin cantonal communiquent :**

Les personnes revenant des zones sinistrées d'Asie du Sud ne présentent a priori pas de risque particulier de maladie.

Toutefois, compte tenu des conditions d'hygiène locales précaires, des risques d'infection de blessures, même soignées, un contrôle médical avec mise à jour des vaccins est fortement recommandé à ces personnes. Ce contrôle peut se faire chez le médecin de famille ou au CHUV, qui dispose d'une centrale d'accueil.

Pour tout renseignement, la Centrale téléphonique des médecins (021 213 7777) peut être appelée. Elle dirigera ces personnes vers la structure la plus appropriée.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 décembre 2004

DSAS, Daniel Laufer, médecin cantonal, 021 316 42 50 ou 079 200 93 17